

Hébergement indigne

# Un marchand de sommeil du Panier condamné

Un des plus fameux marchand de sommeil de Marseille avait rendez vous avec la justice. Dominique Sanchez, 91 ans, a fait fortune sur des centaines de familles comoriennes qu'il logeait dans ses immeubles insalubres. 2 mois de prison avec sursis mais 100.000 euros d'amende.



Le marchand de sommeil condamné hier à 2 mois de prison avec sursis et 100.000 euros d'amende devra aussi indemniser trois familles comoriennes (Photo : Laurent SACCOMANO)

C'EST un vieillard millionnaire que la 6ème chambre correctionnelle de Marseille a condamné hier à 2 mois de prison avec sursis et 100.000 euros d'amende ferme. Un marchand de sommeil qui devra aussi indemniser des familles comoriennes, est peu mais ce sont les ules à s'être constituées parties civiles, pour leur verser 18.700 euros en tout, soit montant des loyers versés.

« Même aux Baumettes c'est mieux ! »

« C'est affligeant, ignoble ! Même aux Baumettes c'est mieux et c'est gratuit ! Voyez la douche au-dessus des WC avec un branchement moyenâgeux, des murs moisis et éventrés, les rats et le salpêtre ! » s'enflamme la présidente Sakri qui étale une à une sur son bureau les photos édifiantes des

galetas, prises par les policiers dans ses innombrables immeubles, le fameux îlot Sanchez dans le quartier du Panier. Tout ce patrimoine délabré a été racheté en début d'année par Marseille Aménagement.

Vétusté, manque d'aération, électricité non conforme, absence de chauffage, infiltration d'eau, prolifération de rongeurs et d'insectes, etc., mentionne l'acte d'accusation.

« L'héritier, je lui parle pas ! »

« Vous louez des taudis indignes pour des loyers conséquents ! De 100 à 500 euros par mois ! » articule la présidente Sakri à l'oreille difficile du nonagénaire dont le fils invoquait la maladie d'Alzheimer pour demander le renvoi du procès. « L'héritier, je lui parle pas ! » lance la présidente au fils qui se manifeste au fond de la salle.

Du haut de ses 92 ans, Dominique Sanchez, fait l'indifférent à la juge qui lui lance encore : « Ya quelques années, ça s'appelait esclavagiste, négrier, vendeur de sommeil ! » Des as-

sociations et des familles sont présentes à l'audience historique et écoutent religieusement.

Poursuivi pour « soumission de personnes vulnérables à des conditions d'hébergement indignes », le prévenu, qui fait face pour la première fois à la justice pénale, est loin d'être rongé par les remords. Quand il sort de son silence, c'est pour dire : « Je fais de mon mieux ! Je suis âgé... » « L'âge n'est pas une excuse, les enfants eux, ils arriveront jamais à 90 ans comme ça ! » réplique la présidente.

« Payer ou rendre la clef »

« Elle est comme ça votre salle de bain chez vous ? ! Vos petits-enfants vivent comme ça ? ! » s'énerve la juge qui colle sous le nez du vieux millionnaire la photo d'un des ses cloaques.

Dans une pièce de 2.25 mètres carrés, une mère vivait là avec son fils. Sur la photo, l'enfant noir fait ses devoirs sous un chauffe-eau qui menace d'exploser à tout moment. Pas de chauffage, ni douche, ni toilettes. « Je n'avais pas le choix, je ne voulais pas rester à la rue avec un enfant » explique la mère dans sa plainte. Comme tant d'étrangers souvent en situation irrégulière qui avait perdu le droit de se plaindre.

Aux locataires en retard de paiement, Sanchez se déplaçait toujours en personne pour coller un post-it « Payer ou rendre la clef ».

« Je leur ai rendu service » ose répondre le prévenu. A la barre, le bienfaiteur de l'humanité persévère dans sa cynique thèse. « Vous avez conscience que c'est indigne ? » tente encore la présidente au vieux grippe sous qui n'a même pas pris d'avo-

cat. « J'ai conscience rends service aux gens ! Vous n'avez pas ? On réfléchit à votre acte ce qu'on a fait... C'est l'humanité qui vous rend désespère la magistrat passe à l'examen de la sanction financière du prévenu.

Impôt sur la fortune

Le richissime baillif imposable depuis l'Impôt Sur la Fortune (ISF) ! « Votre base imposable pour 2001 était millions de francs, et 3.5 francs de revenus fo déclarés. C'est vrai fait rapidement fortune me ça ! »

Un ISF qu'il ignorait sait que quand on aime compte pas - et Dominique Sanchez a régularisé sur l'ongle voilà quelques maines 6 années d'au au fisc. « Ce qui sur quelques trésorerie commente le procureur République, Marc Riv va requérir « le maxim soit 5 ans avec sur 150.000 euros d'ann contre le prévenu qui se depuis 20 ans de ce situation qui l'a enrichi stantiellement ». Il lui fait un long sermon sur la condition humaine, le toit et la terre.

« Quand j'ai lu sa déclaration aux policiers où il dit qu'il vient pallier les carences du logement social j'en suis resté sur cul ! » confie le procureur République.

Me Benoît Candon, avocat des familles, avait lui aussi plaidé sur « la terrible carence des institutions seillaises avec leur représentant le Préfet et le Maire. Les premiers arrêtés d'habitation remontent à 1981

David COQUET

ombert  
Festival  
onal